



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Nicolas Kolly

2017-CE-97

Sous-traitance au Portugal effectuée par le SITel ?

I. Question

J'ai été informé que le Service de l'informatique et des télécommunications de l'Etat de Fribourg (ci-après : le SITel) aurait passé commande auprès d'une société établie au Portugal (Iten Solutions) pour 100 packages « Nearshore packing Services v2 ». Dans la mesure où le terme « nearshore » signifie une activité de sous-traitance, je me permets d'interpeller le Conseil d'Etat afin de savoir de quoi il s'agit.

Au vu de ce qui précède, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Est-il exact que le SITel a sous-traité des prestations informatiques auprès d'une société établie au Portugal ? Si non, de quoi s'agit-il ?
2. En cas de réponse affirmative à la question n° 1, quel est le montant de cette commande ? Est-ce que d'autres commandes ou sous-traitances ont été effectuées directement auprès d'une société étrangère par le SITel ? Et si oui, combien de fois, et pour quel montant ?
3. Toujours en cas de réponse affirmative à la question n° 1, je souhaite savoir pour quelles raisons le SITel ne privilégie pas des sociétés informatiques établies dans le canton de Fribourg. Est-ce dû aux contraintes liées à la législation sur les marchés publics ?

21 avril 2017

II. Réponse du Conseil d'Etat

1. *Est-il exact que le SITel a sous-traité des prestations informatiques auprès d'une société établie au Portugal ? Si non, de quoi s'agit-il ?*

Il est exact que le SITel a sous-traité des prestations informatiques auprès d'une société établie au Portugal. Il s'agit de la société « ITEN Solutions – Sistemas Informação SA ». La prestation acquise est du type « Software packaging ». Cette prestation consiste à préparer des programmes spécialisés (appelés « paquets ») qui permettent d'automatiser le déploiement et l'installation d'applications sur les plus de 9000 postes de travail qu'exploite le SITel pour l'administration et les écoles cantonales, ainsi que pour le HFR.

2. *En cas de réponse affirmative à la question n° 1, quel est le montant de cette commande ? Est-ce que d'autres commandes ou sous-traitances ont été effectuées directement auprès d'une société étrangère par le SITel ? Et si oui, combien de fois, et pour quel montant ?*

Le tableau ci-après synthétise la répartition des dépenses du SITel en relation avec l'acquisition de prestations informatiques (matériel, licences, maintenance, prestations de service) en 2016.

Description	Montant (CHF) ¹
Montant payé à la société « ITEN Solutions – Sistemas Informação SA ».	83'065.- ²
Montant payé auprès des sociétés étrangères	657'241.- ³
Montant payé auprès des sociétés fribourgeoises	3'066'992.-
Montant payé auprès des sociétés suisses hors canton	12'420'027.-
Montant payé aux fournisseurs suisses et étrangers	16'144'260.-

En 2016, le SITel a passée des commandes auprès de 40 sociétés étrangères.

A noter que les dépenses effectuées à l'étranger correspondent à un ratio de 4 % des dépenses totales.

3. *Toujours en cas de réponse affirmative à la question n° 1, je souhaite savoir pour quelles raisons le SITel ne privilégie pas des sociétés informatiques établies dans le canton de Fribourg. Est-ce dû aux contraintes liées à la législation sur les marchés publics ?*

Outre les obligations liées aux lois sur les marchés publics, dans le cadre de sa politique d'achat, le SITel recherche toujours l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base de critères préalablement établis en fonction de la prestation ou du produit demandé.

Il arrive qu'aucune société locale, régionale voire nationale n'offre la prestation la plus avantageuse économiquement (voire n'offre même pas la prestation recherchée). Ceci oblige donc le SITel à étendre son périmètre d'achat.

A noter que dans le cas précis, le SITel a donné un premier mandat à cette société dans l'urgence. En effet, le SITel a reçu très tardivement un volume considérable de demandes de « création de paquets » qui n'auraient pas pu être prises en charge avec les ressources internes.

Par la suite, le SITel a également contacté une société fribourgeoise, ainsi qu'une société nationale afin d'évaluer leurs offres (contenu de la prestation, structure de prix, références). Cette analyse du marché a montré que :

- > Pour la société fribourgeoise, son prix était largement supérieur au prix de la société portugaise. De plus, elle n'était pas en mesure de garantir le volume demandé dans les délais impartis respectivement dans des délais compatibles avec la rentrée scolaire.
- > En ce qui concerne la société nationale, un manque de flexibilité avait été identifié. En effet, chaque retouche de « paquet » déjà fourni et qui devait être modifié par la suite, était facturée en sus. Finalement, le prix devenait également bien supérieur à l'offre portugaise.

¹ Montants hors TVA

² EUR 75'961.-

³ Ce montant comprend le montant versé à la société portugaise.

L'expérience effectuée avec cette société étrangère a démontré par ailleurs que celle-ci était à même d'absorber des fluctuations imprévisibles de charge et ainsi soutenir les prestations du SITel dans des situations critiques, à l'entière satisfaction des bénéficiaires de l'informatique cantonale.

Au début de cette année, le SITel a à nouveau analysé le marché local, régional et suisse. Il en résulte que pour cette prestation pointue, les offres suisses ne sont pas aussi compétitives. La société ITEN Solution a assuré ses livraisons de manière irréprochable.

19 juin 2017